

En raison de l'importance des travaux d'aménagement du boulevard de La Défense (RD914/RN314), le Département des Hauts-de-Seine et l'EPADESA ont souhaité **des temps d'échange et de dialogue avec le public**.

Tous les acteurs concernés par le projet d'aménagement (habitants, associations, acteurs économiques, salariés, etc.) peuvent donner leur avis grâce à deux procédures successives : la concertation préalable et l'enquête publique.



## Calendrier

**2012-2014** Etudes préalables du projet

**2014** Concertation préalable  
du 16 septembre au 17 octobre

Objectif : informer et recueillir, auprès de tous, avis et observations sur les grandes orientations du projet sur la base des études préalables. Elle a favorisé un enrichissement et une amélioration du projet et a fait l'objet d'un bilan à l'hiver 2014-2015.

**Hiver 2014-15** Bilan de la concertation

**5 décembre 2016 - 13 janvier 2017**  
**Enquête publique**

Objectif : sur la base des observations exprimées lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport qui est rendu public. Il y formule un avis qui permet au Département des Hauts-de-Seine et à l'EPADESA de déclarer l'intérêt général du projet. Le Préfet des Hauts-de-Seine prononce ensuite l'utilité publique du projet. Le Département des Hauts-de-Seine et l'EPADESA peuvent alors lancer la réalisation des aménagements.

**2017-2018** Etudes opérationnelles\*

**2018** Démarrage des travaux\*

\* Sous réserve des validations requises du Département des Hauts-de-Seine, de l'EPADESA, de la ville de Nanterre et de l'Etat.

## Donnez votre avis



Sur les registres disponibles dans les mairies



Lors de la réunion publique prévue le 20 décembre 2016 à 19h à la mairie de quartier des Terrasses à Nanterre

Toutes les informations sur :

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

[www.epadesa.fr](http://www.epadesa.fr)